

## **Section Yoga**

### *Séance découverte offerte*

#### **Responsable Yoga pour l'UDA**

Louis LEHO Tel. : 06 89 39 26 14

Courriel : [yoga.uniondesarts@gmail.com](mailto:yoga.uniondesarts@gmail.com)

<b>YOGA</b>	<b>LIEU</b>	<b>Jour et Horaire</b>	<b>TARIFS par trimestre ☹</b>
<b>Régine DUVAL</b> Professeure certifiée de l'Ecole Française de Yoga de l'Ouest 02 33 90 78 84	Salle de Convivialité de la salle culturelle de Sartilly route de Carolles (près super U) 12 participants maximum	Mercredi 18h à 19h30 (1h30)	<b>100€/trim. +10€ /an d'adhésion à l'UDA</b>
	Salle de Convivialité de la salle culturelle de Sartilly route de Carolles (près super U) 12 participants maximum	Mercredi 20h à 21h30 (1h30)	

☹ **Réductions** : ° Cart@too (15-25 ans) sont acceptées ° tarif pour la 2<sup>ME</sup> pers d'une même famille.  
° Demandeur d'emploi, RSA.

#### **Début des cours : Mercredi 12 septembre 2018**

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir la feuille d'inscription ci-jointe et de l'apporter, accompagnée de votre règlement, au responsable de la section ou à l'enseignante lors des premières séances en septembre.

#### **Conditions d'inscription :**

**Pour des soucis de trésorerie et pour faciliter le travail du responsable bénévole, le règlement de la totalité de l'année doit se faire dès l'inscription**, par chèque global ou par trois chèques remis en septembre. Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> chèques seront encaissés au début du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> trimestre (janvier et avril). Au tarif du 1<sup>er</sup> trimestre, il faut ajouter **10 € pour l'adhésion annuelle par personne à l'Union des Arts**. Tous les chèques sont à libeller à l'ordre de l'Union des Arts et à remettre à **Louis LEHO** ou au professeur, qui vous remettra une carte d'adhésion (et un reçu sur demande).

*Pour tout arrêt en cours de trimestre, prévenir immédiatement la responsable pour envisager le remboursement. Une régularisation sera possible pour les cas particuliers après consultation du professeur et examen de la demande par le Conseil d'Administration.*

#### **Pour le bon déroulement des cours**

Le respect des horaires de début de cours est demandé par le professeur.

Prévoir une tenue souple, une couverture, un tapis de yoga si vous en possédez un.

#### **DATES À RETENIR :**

- **Journées européennes du Patrimoine : 15-16 septembre 2018, à Champcey.**
- **Assemblée générale de l'Union des Arts : Mardi 13 Novembre 2018 20h00, à la Mairie de Sartilly.**
- **Fête de fin d'année Musique et Danse : Vendredi 28 juin 2019, à la salle culturelle de Sartilly.**

# Bulletin d'inscription à l'Union des Arts Année 2017-18

## SECTION : YOGA

A remplir et à donner au responsable de section avec votre règlement à l'ordre de l'Union des Arts de Sartilly

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : portable si possible permet de prévenir facilement

Adresse courriel (e-mail) :

NOM et Prénom	Sartilly	Sartilly
	● 18h -19h30	● 20h -21h30
	● 18h -19h30	● 20h -21h30

- 1 pers avec adhésion**
- 1 chèque : 310 € (année)
  - 3 chèques : 110 € (1<sup>er</sup> trim.) / 100 € (2<sup>ème</sup> trim.) / 100 € (3<sup>ème</sup> trim.)
- 2 pers avec adhésion\***  
Avec 2<sup>ème</sup> pers d'1 même famille
- 1 chèque : 310 € + 190 € = 500 € (année)
  - 3 chèques : 180 € (1<sup>er</sup> trim.) / 160 € (2<sup>ème</sup> trim.) / 160 € (3<sup>ème</sup> trim.)
- 1 pers avec adhésion**  
Demandeur d'emploi, RSA.
- 1 chèque : 220 € (année)
  - 3 chèques : 80 € (1<sup>er</sup> trim.) / 70 € (2<sup>ème</sup> trim.) / 70 € (3<sup>ème</sup> trim.)

*Si vous vous inscrivez à une autre activité de l'UDA, pensez à dire que vous avez déjà payé votre adhésion auprès de la section Yoga, afin de ne pas la payer deux fois.*

**Droit à l'image** : J'autorise l'Union des Arts, dans le cadre des activités qu'elle propose, à reproduire ou montrer les photos et films me représentant/ représentant mon ou mes enfant(s), pour les usages suivants : publications dans la presse, site internet, film du spectacle.

OUI       NON

Fait à ..... le .....  
Signature(s) :